

Communauté de Communes
Des Bertranges à la Nièvre
2, rue Masson
58130 GUERIGNY
Tél. : 03 86 60 99 70
Fax : 03 86 60 99 71

Séance du 11 avril 2013

L'an deux mil treize, le onze avril à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Saint-Martin d'Heuille, sous la présidence de Jean-Pierre CHATEAU, Président.

19 membres présents : A.ADOUE - J.CAILLOT - D.CHALENCON - J.P.CHATEAU - A.DEMARES - D.GOBET - E.GUYOT - H.JUDAS - G.LANTIER - N.LEBAS - C.LOBRIAUT - C.MAGNIEN - S.MARC - C.MEVEL - R.PASQUET - M.PASSE - P.REGNAULT - A. VAILLANT - M. VANDELLE .

7 absents excusés : J.P.APERS pouvoir donné à C. MEVEL
J.C.BONNET
M.CHARMANT pouvoir donné à J.CAILLOT
V.DELONG pouvoir donné à J.P. CHATEAU
J.P.GATEAU pouvoir donné à N. LEBAS
S.LEBLANC pouvoir donné à M. VANDELLE
A. LEONARD pouvoir donné à André ADOUE

Secrétaire de séance : Christian LOBRIAUT

La séance est ouverte à 19h05.

L'Ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du compte rendu du dernier conseil communautaire
2. Affichage de la liste des marchés publics pour l'année 2012
3. Approbation du compte administratif et compte de gestion 2012 : CCBN
4. Approbation du compte administratif et compte de gestion 2012 : SPANC
5. Approbation du compte administratif et compte de gestion 2012 : ZA des Bertranges
6. Affectation des résultats : Budgets CCBN – SPANC – ZA
7. Vote du taux des 4 taxes
8. Vote du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2013 (TEOM)
9. Budget primitif 2013 : CCBN
10. Budget primitif 2013 : SPANC
11. Budget primitif 2013 : ZA des Bertranges
12. Renouvellement de la ligne de Trésorerie
13. Subvention accordée au Centre Social Intercommunal
14. Projet des routes de la Chaussade (plan de financement)
15. Rapport annuel de la commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées (CIAPH)
16. Rapport annuel du SPANC
17. Reprise de la compétence « Enfouissement des réseaux » par les communes
18. Recrutement PIT saison 2013
19. Désignation des représentants des élus au COS

20. Entretien des espaces verts sur la piste d'initiation au BMX
21. Questions diverses

Le Président informe l'assemblée de l'article L.5211-6-1 du CGCT, à savoir la nouvelle répartition des sièges communautaires en fonction de la population de chaque commune membre. C'est aux communes de délibérer avant le 30 juin 2013.

Le Président accueille M. Patrick REGNAULT, délégué communautaire d'Urzy, remplaçant de Mme Jacqueline ROPITEAU.

1) **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 19 DECEMBRE 2013**

Le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

2) **AFFICHAGE DE LA LISTE DES MARCHÉS PUBLICS 2012**

Le Président rappelle que l'article 133 du code des Marchés Publics, prévoit la publication, au cours du premier trimestre de chaque année, la liste des marchés conclus l'année précédente, ainsi que le nom des attributaires par le pouvoir adjudicateur.

MARCHÉS DE TRAVAUX CONCLUS EN 2012 :

De 20 000 € HT à 49 999,99 € HT

- *Marché OP47MOEBMX2011, attribué le 7 mars 2012 pour un montant de 21 930 € HT à l'Entreprise GIRUS INGENIERIE.*

De 50 000 € HT à 89 999,99 € HT

- *Marché MOEVOIRIE2012-2015, attribué le 6 juin 2012 pour un montant de 53 977,50 € HT à l'Entreprise GIRUS INGENIERIE.*

De 133 000 € HT à 205 999,99 € HT

- *Marché TRVXVOIRIE2012-2015, attribué le 3 décembre 2012 pour un montant de 138 699,52 € HT à l'Entreprise MERLOT TP.*
- *Marché TRVXBMXURZY2012, attribué le 27 juillet 2012 pour un montant de 203 113,06 € HT à l'Entreprise MORINI.*

Approuvé à l'unanimité : Délibération n° 2013-001

3) **APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2012 : CCBN**

➤ **Compte administratif :**

Quatre commissions « Finances » ont été organisées depuis le début de l'année afin de préparer les budgets.

M. CHALENCON fait diverses remarques au sujet des statuts et du règlement intérieur de la Communauté de communes. Le Président propose alors de réunir la commission en charge des statuts pour mettre à jour le règlement. Un débat se poursuit et le Président décide de suspendre la séance à 19h25 pendant cinq minutes.

La séance reprend à 19h30.

Le Président dresse le bilan du compte administratif du budget principal :

INVESTISSEMENT :

Dépenses :	- 392 524,23 €
Recettes :	+ 414 905,21 €

Résultat 2012 :	+ 22 380,98 €
Report 2011 :	- 223 218,76 €
Soit un déficit total 2012 de :	- 200 837,78 €

FONCTIONNEMENT :

Dépenses :	- 1 256 578,04 €
Recettes :	+ 1 365 942,30 €

Résultat 2012 :	+ 109 364,26 €
Report 2011 :	+ 19 722,54 €
Soit un excédent total 2012 de :	+ 129 086,80 €

Restes à réaliser :

Dépenses :	- 832 451,10 €
Recettes :	+ 237 804,48 €
Soit un résultat à reporter :	- 594 646,62 €

Besoin de financement : 795 484,40 €

Le CA est conforme au compte de gestion de la Trésorerie. Le Président sort de la salle à 19h38 et Mme JUDAS, 1^{ère} Vice-Présidente, est chargée de faire voter les comptes administratifs.

Mme MEVEL reproche de ne pas avoir reçu un CA complet afin d'en débattre en conseil. Les Maires d'Urzy, St Aubin les Forges et St Martin d'Heuille lui répondent que l'étude des CA se fait en amont lors des commissions « Finances » et non pendant les conseils.

Aucune remarque n'étant faite, le CA est donc voté.

Votants « Pour » : 18

Votants « Contre » : 5

Abstentions : 0

Approuvé à la majorité : *Délibération n° 2013-002*

➤ Compte de gestion :

Le Conseil communautaire prend acte de la conformité du compte de gestion 2012 au regard du compte administratif 2012 du budget principal.

Approuvé à l'unanimité : *Délibération n° 2013-003*

4) APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2012 : SPANC

➤ Compte administratif :

INVESTISSEMENT :

Dépenses :	- 573,00 €
Recettes :	+ 2 879,00 €

Résultat 2012 :	+ 2 306,00 €
Report 2011 :	- 1 769,24 €
Soit un excédent total 2012 de :	+ 536,76 €

FONCTIONNEMENT :

Dépenses :	- 16 896,11 €
Recettes :	+ 7 419,00 €
Résultat 2012 :	- 9 477,11 €
Report 2011 :	- 2 106.34 €
Soit un déficit total 2012 de :	- 11 583,54 €

Restes à réaliser

Dépenses :	Néant
Recettes :	Néant
Soit un résultat à reporter:	Néant

Besoin de financement : Néant

Votants « Pour » : 18
Votants « Contre » : 5
Abstentions : 0

Approuvé à la majorité : Délibération n° 2013-004

➤ Compte de gestion :

Le Conseil communautaire prend acte de la conformité du compte de gestion 2012 au regard du compte administratif 2012 du budget SPANC.

Approuvé à l'unanimité : Délibération n° 2013-005

5) APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2012 : ZA DES BERTRANGES

➤ Compte administratif :

INVESTISSEMENT :

Dépenses :	- 10 108,65 €
Recettes :	+115 200,00 €
Résultat 2012 :	+105 091,35 €
Report 2011 :	- 105 155,86 €
Soit un déficit total 2012 de :	- 64,51 €

FONCTIONNEMENT :

Dépenses :	- 90 000 €
Recettes :	+ 90 000 €
Résultat 2012 :	Néant
Report 2011 :	Néant
Soit un déficit total 2012 :	Néant

Restes à réaliser

Dépenses :	- 29 469,05 €
Recettes :	+ 1 774,50 €
Soit un résultat à reporter:	- 27 694,55 €

Besoin de financement : 27 759,06 €

Votants « Pour » : 18
Votants « Contre » : 5
Abstentions : 0

Approuvé à la majorité : *Délibération n°2013-006*

➤ Compte de gestion :

Le Conseil communautaire prend acte de la conformité du compte de gestion 2012 au regard du compte administratif 2012 du budget ZA.

Approuvé à l'unanimité : *Délibération n°2013-007*

Retour en séance de M. CHATEAU à 19h43.

6) AFFECTATION DES RESULTATS : BUDGETS CCBN – SPANC – ZA

➤ CCBN :

Reprise du résultat négatif de clôture de la section d'investissement :

Déficit de : - 200 837,78 €

Report des restes à réaliser en section d'investissement :

Dépenses : - 832 451,10 €

Recettes : + 237 804,48 €

Soit un résultat à reporter: - 594 646,62 €

Affectation du résultat excédentaire de la section de fonctionnement :

Excédent 2012: + 129 086,80 €

Besoin de financement : - 795 484,40 €

Affectation déficitaire: - 666 397,60 €

Réparti comme suit :

- ***compte 001*** en solde déficitaire de la section d'investissement reporté: 200 837,78 €

- ***compte 002*** en résultat de la section de fonctionnement reporté: 0 €

- ***compte 1068*** en recettes de la section d'investissement : 129 086,80 €

Votants « Pour » : 20

Votants « Contre » : 5

Abstentions : 0

Approuvé à la majorité : *Délibération n°2013-008*

➤ SPANC :

Reprise du résultat positif de clôture de la section d'investissement :

Excédent de : 536,76 €

Report des restes à réaliser en section d'investissement :

Dépenses : Néant
 Recettes : Néant
 Soit un résultat à reporter: Néant

Affectation du résultat déficitaire de la section de fonctionnement

Déficit 2012 : - 11 583,54 €
 Besoin de financement : Néant

Réparti comme suit :

-**compte 001** en solde excédentaire de la section d'investissement reporté: 536,76 €
 -**compte 002** en solde déficitaire de la section de fonctionnement reporté: 11 583,54 €

Votants « Pour » : 20
 Votants « Contre » : 5
 Abstention : 0

Approuvé à la majorité : Délibération n°2013-009

➤ ZA :

Reprise du résultat négatif de clôture de la section d'investissement :

Déficit de : - 64,51 €

Report des restes à réaliser en section d'investissement :

Dépenses : - 29 469,05 €
 Recettes : + 1 774,50 €
 Soit un résultat à reporter: - 27 694,55 €

Affectation du résultat déficitaire de la section de fonctionnement :

Déficit 2012 : Néant
 Besoin de financement : 27 694,55 €
 Affectation déficitaire de: Néant

Réparti comme suit :

-**compte 001** en solde déficitaire de la section d'investissement reporté: 64,51 €

Votants « Pour » : 20
 Votants « Contre » : 5
 Abstentions : 0

Approuvé à la majorité : Délibération n°2013-010

7) VOTE DU TAUX DES 4 TAXES

Une augmentation de 3 % des taux est prévue. Mme VANDELLE demande pourquoi ?
 Le Président lui explique qu'il y aura des nouvelles dépenses en fonctionnement sur l'année 2013 telles que l'entretien des espaces verts à la piste d'initiation de BMX.
 Le produit fiscal attendu étant de **531 718 €**, il est proposé après avis de la commission des « Finances » d'augmenter les taux 2013 de 3 % :

TAXE	Taux 2012 CCBN	Base prévisionnelle 2013	Taux 2013 CCBN votés
TH	4,46 %	6 851 000	4,59 %
TFB	3,53 %	4 483 000	3,64 %
TFNB	9,37 %	263 300	9,65 %
CFE	4,40 %	630 500	4,53 %

Votants « Pour » : 21
Votants « Contre » : 4
Abstention : 0

Approuvé à la majorité : Délibération n°2013-011

8) VOTE DU TAUX DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES 2013 (TEOM)

Malgré la légère hausse du Syctevom de SICHAMPS, l'augmentation des bases permet de ne pas augmenter le taux CCBN. Ainsi, avec le taux actuel de 11,85 % le produit attendu est couvert.

- La base prévisionnelle en 2013 est de : 4 772 070,00 €
- Les produits attendus en 2013 sont de : 565 490,30 €

Il est proposé après avis de la commission des « Finances » d'adopter le taux de TEOM en 2013 de :

$$565\,490,30 \text{ €} / 4\,772\,070,00 \text{ €} \times 100 = \mathbf{11.85 \text{ \%}}$$

soit le maintien du taux voté en 2012.

Votants « Pour » : 25
Votants « Contre » : 0
Abstentions : 0

Approuvé à l'unanimité : Délibération n°2013-012

9) BUDGET PRIMITIF 2013 : CCBN

Le Président présente le budget primitif de la communauté de communes chapitre par chapitre. En investissement seuls les travaux de voirie et l'achèvement des travaux de la piste BMX sont prévus. Un emprunt d'environ 600 000 € est nécessaire pour équilibrer le budget. M. PASQUET fait remarquer que la CCBN n'a pas une bonne capacité d'autofinancement et demande si cet emprunt est comptabilisé dans les frais de fonctionnement et si les banques suivront.

170 000 € sont transférés du fonctionnement vers l'investissement.

Mme MEVEL fait remarquer que sur 2013 la CCBN dispose toujours de la compétence sociale : des dépenses en fonctionnement mais aucune recette.

M. MARC reproche au Président d'avoir commencé les travaux de voirie par la rue Jean Robin. Il lui est répondu que cette rue aurait dû être faite en 2008. Un débat s'ouvre. M. MARC quitte la séance à 20h05. Le Président propose de rencontrer les Maires ou leurs délégués prochainement pour définir l'ordre des travaux pour chaque commune.

Mme VANDELLE demande à quoi correspond l'enfouissement des réseaux inscrit au budget ? Le Président informe l'informe que ça concerne la commune de Guérisny et que cette dernière remboursera la CCBN.

M. CHALENCON souligne le fait que M. PASQUET a raison lorsqu'il dit que la CCBN « va droit dans le mur » depuis quelques années et qu'il aurait fallu réagir avant.

Le Président propose le budget en équilibre en dépenses et en recettes :

Fonctionnement : **1 417 008,10 €**
Investissement : **1 620 275,29 €**

Votants « Pour »: 19
Votants « Contre » : 4
Abstention : 1

Approuvé à l'unanimité : Délibération n°2013-013

10) BUDGET PRIMITIF 2013 : SPANC

Mme VANDELLE précise que dans les recettes il ne faut pas tenir compte de la commune de Parigny-les-Vaux car il y a un projet de raccordement à l'assainissement collectif.

Le Président propose le budget en équilibre en dépenses et en recettes :

Fonctionnement : **28 834,17 €**
Investissement : **3 415,76 €**

Votants « Pour »: 20
Votants « Contre » : 0
Abstention : 4

Approuvé à la majorité : Délibération n°2013-014

11) BUDGET PRIMITIF 2013 : ZA DES BERTRANGES

Le Président propose le budget en équilibre en dépenses et en recettes :

Fonctionnement : **Néant**
Investissement : **318 738,71 €**

Votants « Pour »: 24
Votants « Contre » : 0
Abstention : 0

Approuvé à la majorité : Délibération n°2013-015

12) RENOUELEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE

Le Président propose le renouvellement de la ligne de trésorerie d'un montant de 200 000 €.

Approuvé à l'unanimité : Délibération n°2013-016

13) SUBVENTION ACCORDEE AU CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL

Le Président présente le projet du centre social, à savoir la rénovation de la salle d'activité accueillant tout public, enfants lors des activités périscolaires, adultes participants aux activités proposées par le CSI et l'équipe du CSI lors de réunions et propose de verser une subvention pour un montant de 3 352,41 €.

Approuvé à l'unanimité : Délibération n°2013-017

14) PROJET DES ROUTES DE LA CHAUSSADE (PLAN DE FINANCEMENT)

Le Président rappelle la délibération n°4 du 21 mars 2012 portant sur la validation du programme d'actions du Contrat de Territoire 2012-2015 « Forges et Marines sur le territoire des Bertranges à la Nièvre ».

Il rappelle que la fiche action des Routes de La Chaussade est inscrite dans ce Contrat de Territoire et s'articule autour d'un projet communautaire de mise en valeur et de promotion du patrimoine lié au passé industriel des cinq communes membres de la Communauté.

Approuvé à l'unanimité : Délibération n°2013-018

15) RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES (CIAPH)

Mme VAILLANT a réuni la commission « des Affaires Sociales » afin de préparer ce rapport sur l'accessibilité. Ce dernier doit être actualisé tous les ans.

Mme VAILLANT précise que ce rapport est un reflet de l'existant et du futur. Des efforts en matière d'accessibilité ont été faits.

M. CHALENCON souligne la qualité du rapport et précise que la conclusion est pertinente.

Approuvé à l'unanimité : Délibération n°2013-019

16) RAPPORT ANNUEL DU SPANC

Benjamin ROUSSEAU a envoyé le rapport aux élus. Aucune remarque n'est faite.

Approuvé à l'unanimité : Délibération n°2013-020

17) REPRISE DE LA COMPETENCE « ENFOUISSEMENT DES RESEAUX » PAR LES COMMUNES

Le Président propose aux communes la reprise de cette compétence vue la situation financière critique de la CCBN.

Mme JUDAS demande si ces travaux d'enfouissement seront en fonctionnement ou en investissement ? Leur régime une fois transféré sera identique à ce qu'il était à la Communauté de communes.

Approuvé à l'unanimité : Délibération n°2013-021

18) RECRUTEMENT PIT SAISON 2013

En vue du début de la nouvelle saison touristique, il est nécessaire de lancer la procédure de recrutement pour un animateur au Point d'Informations Touristiques. L'animatrice en poste en 2012 a été contactée mais elle n'est pas disponible.

Approuvé à l'unanimité : Délibération n°2013-022

19) DESIGNATION DES REPRESENTANTS DES ELUS AU COS

Suite à l'adhésion de la CCBN au Comité des Œuvres Sociales (COS58), il est nécessaire de désigner deux élus pour représenter la Communauté de communes aux assemblées générales du COS.

M. PASQUET est désigné en tant que membre titulaire et M. REGNAULT en tant que suppléant.

Approuvé à l'unanimité : Délibération n°2013-023

20) ENTRETIEN DES ESPACES VERTS SUR LA PISTE D'INITIATION AU BMX

Le Président précise que la CCBN aurait pu ne pas accepter la dénonciation de la convention, celle-ci n'étant pas légale.

L'annexe de la convention a été modifiée en conséquence.

M. PASSE rappelle qu'à l'origine il avait été voté qu'il n'y aurait pas de frais supplémentaires à la charge de la CCBN.

P. PASQUET demande s'il y a une bonne fréquentation de la piste. Le Président propose que Christopher GIRAUD fasse une note à ce sujet et Mme JUDAS précise que l'on est premier en Bourgogne en cyclisme.

Approuvé à l'unanimité : Délibération n°2013-024

21) QUESTIONS DIVERSES

Le Président rappelle à l'assemblée de l'article L.5211-6-1 du CGCT. Il n'y aura plus de répartition libre des sièges au sein des communautés de communes. Désormais ce sera une répartition démographique. Le Président explique que chaque commune membre doit délibérer avant le 30 juin 2013 afin de trouver un accord sur la répartition. Si aucun accord n'est passé, la CCBN passera d'office à 22 sièges répartis ainsi :

- Guérigny : 9
- Parigny-les-Vaux : 3
- Saint-Aubin-les-Forges : 1
- Saint-Martin d'Heuille : 2
- Urzy : 7

Aucune question n'est posée.

La séance est levée à 20h42.

Table des Délibérations

Séance du 11 avril 2013

Convocation du 11 avril 2013

- *Délibération n°2013-001 : Liste des marchés publics 2012*
- *Délibération n°2013-002 : Compte Administratif 2012 - Budget principal de la Communauté de Communes « Des Bertranges à la Nièvre »*
- *Délibération n°2013-003 : Approbation du Compte de Gestion 2012 - Budget principal de la Communauté de Communes « Des Bertranges à la Nièvre »*
- *Délibération n°2013-004 : Compte Administratif 2012 - Budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)*
- *Délibération n°2013-005 : Approbation du Compte de Gestion 2012 - Budget annexe du SPANC*

- *Délibération n°2013-006 : Compte Administratif 2012 - Budget Zone d'Activités des Bertranges*
- *Délibération n°2013-007 : Approbation du Compte de Gestion 2012 - Budget Zone d'Activités des Bertranges à la Nièvre.*
- *Délibération n°2013-008 : Affectation des résultats 2012- Budget principal de la Communauté de Communes « Des Bertranges à la Nièvre »*
- *Délibération n°2013-009 : Affectation des résultats 2012- Budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)*
- *Délibération n°2013-010 : Affectation des résultats 2012- Budget de la Zone d'Activités des Bertranges*
- *Délibération n°2013-011 : Vote du taux des 4 Taxes 2013*
- *Délibération n°2013-012 : Vote du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) 2013*
- *Délibération n°2013-013 : Vote du budget primitif 2013 de la Communauté de Communes « Des Bertranges à la Nièvre »*
- *Délibération n°2013-014 : Vote du budget primitif 2013 du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)*
- *Délibération n°2013-015 : Vote du budget primitif 2013 de la Zone d'Activités des Bertranges*
- *Délibération n°2013-016 : Renouvellement ligne de trésorerie*
- *Délibération n°2013-017 : Subvention au Centre Social Intercommunal*
- *Délibération n°2013-018 :*
- *Délibération n°2013-019 : Rapport annuel de la commission intercommunale de l'accessibilité des personnes handicapées (CIAPH)*
- *Délibération n°2013-020 : Rapport annuel du SPANC 2012*
- *Délibération n°2013-021 : Statuts : Reprise de la compétence « Enfouissement des réseaux et aménagement de l'éclairage public s'y rapportant » par les communes membres*
- *Délibération n°2013-022 : Recrutement d'un animateur touristique saison 2013*
- *Délibération n°2013-023 : Désignation des représentants communautaires au Comité des Œuvres Sociales (COS58)*
- *Délibération n°2013-024 : Entretien des espaces verts sur le site de la piste intercommunale d'initiation au BMX à Urzy*

***Fait et délibéré les jour, mois, an que dessus,
Ont signé avec Nous les membres présents :***

Membres	Signature	Pouvoirs à
A.ADOUE		
J.P. APERS	ABS	C. MEVEL
J.C.BONNET	ABS	
J.CAILLOT		
D.CHALENCON		
M.CHARMANT	ABS	J. CAILLOT
J.P.CHATEAU		

V. DELONG	ABS	JP CHATEAU
A.DEMARES		
J.P.GATEAU	ABS	N. LEBAS
D.GOBET		
E.GUYOT		
H.JUDAS		
G.LANTIER		
N.LEBAS		
S.LEBLANC	ABS	M. VANDELLE
A.LEONARD	ABS	A.ADOUE
C.LOBRIAUT		
C.MAGNIEN		
S.MARC		
C.MEVEL		
R.PASQUET		
M.PASSE		
P. REGNAULT		
A.VAILLANT		
M.VANDELLE		